



# Organisation mondiale de la santé animale

Fondée en tant qu'OIE

## APPEL A EXPRESSION D'INTERET

<b>Titre</b>	Mise en œuvre d'enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés et d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale
<b>Lots</b>	<p><b>Lot n°1</b> : Mise en œuvre d'enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés des établissements partenaires du projet P3V au Sénégal</p> <p><b>Lot n°2</b> : Mise en œuvre d'enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés des établissements partenaires du projet P3V au Togo</p> <p><b>Lot n°3</b> : Mise en œuvre d'enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale au Sénégal</p> <p><b>Lot n°4</b> : Mise en œuvre d'enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale au Togo</p>
<b>Type de contrat</b>	Contrat de consultation
<b>Reference interne</b>	RAF/CFEOI2023/1
<b>Localisation</b>	<p><b>Lot n°1 et 3</b> : Sénégal</p> <p><b>Lot n°2 et 4</b> : Togo</p>
<b>Date de commencement</b>	A compter de la date de signature du contrat
<b>Jours travaillés</b>	144 jours  Lot n°1 : 33 jours Lot n°2 : 33 jours Lot n°3 : 39 jours Lot n°4 : 39 jours
<b>Durée</b>	Quatorze (14) mois
<b>Date de publication de l'appel</b>	22 Juin 2023
<b>Date limite de remise des offres</b>	7 juillet 2023 à 12 :00 (Paris heure locale)



## 1. CONTEXTE

### 1.1 OMSA

L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) dont la dénomination statutaire est « Office international des épizooties » (OIE), a été créée le 25 janvier 1924. Son siège est basé à Paris. Elle compte 182 Membres et est présente sur tous les continents à travers 13 Représentations ou Bureaux au total.

L'OMSA est une organisation intergouvernementale soumise au droit public international. Elle est chargée d'améliorer la santé animale dans le monde. Les normes qu'elle élabore pour le commerce des animaux vivants et des produits d'origine animale sont reconnues par l'Organisation mondiale du commerce comme règles sanitaires internationales de référence ([Accueil - OMSA - Organisation mondiale de la santé animale \(woah.org\)](#)).

L'OMSA a pour mission de :

- Garantir la transparence de la situation des maladies animales dans le monde,
- Collecter, analyser et diffuser l'information scientifique vétérinaire,
- Apporter son expertise et stimuler la solidarité internationale pour contrôler les maladies animales,
- Garantir la sécurité du commerce mondial en élaborant des normes sanitaires pour les échanges internationaux des animaux et de leurs produits dans le cadre du mandat confié à l'OMSA par l'accord SPS de l'OMC,
- Promouvoir le cadre juridique et les ressources des services vétérinaires,
- Mieux garantir la sécurité sanitaire des aliments et promouvoir le bien-être animal en utilisant une approche scientifique.

### 1.2 PROJET P3V

Le projet « Professionnalisation des paraprofessionnels vétérinaires (P3V) » est mis en œuvre au Sénégal et au Togo par l'OMSA. C'est un projet pilote financé par l'Agence française de développement (AFD) sur une période de 4 ans (2020-2024) avec comme objectif général d'améliorer l'accès à des services vétérinaires de qualité pour les éleveurs d'Afrique francophone. Le projet comporte 4 composantes visant chacune les objectifs suivants :

- Etablir un diagnostic détaillé du réseau de professionnels de santé animale en vue de définir une stratégie et un plan d'action pour renforcer ce réseau (Composante 0);
- Développer un cadre institutionnel pour le développement harmonieux et cohérent des différentes professions de la santé animale grâce à un cadre juridique et un système de contrôle efficace (Composante 1);
- Renforcer les compétences des paraprofessionnels vétérinaires (PPV), aussi bien ceux qui sont déjà sur le terrain au travers de parcours de formation continue, que ceux qui entrent dans un cursus de formation initiale (Composante 2);
- Développer un cadre socio-économique durable comprenant des modèles économiques pérennes ainsi que la reconnaissance sociétale de l'enjeu des professions de la santé animale (Composante 3).

Dans le cadre des activités de la composante 2, le projet travaille en coopération avec l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar (Sénégal), établissement sous-régional de formation vétérinaire et des établissements de formation des paraprofessionnels vétérinaires dans les pays pilotes.



Au Sénégal, les établissements partenaires du projet sont :

- Le Centre national de formation des techniciens de l'élevage et des industries animales (CNFTEIA) à Saint Louis qui forme un profil de niveau Bac ;
- L'Institut supérieur de formation agricole et rurale (ISFAR) à Bambey qui met en œuvre une formation de niveau Bac+3 ;
- L'Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima Niass (USSEIN) à Kaffrine qui implémente une formation de niveau Bac+3.

Au Togo, les établissements partenaires du projet sont :

- Institut national de formation agricole (INFA) de Tové qui forme deux profils (Bac Pro et Bac+3) ;
- L'Institut supérieur des métiers de l'agriculture (ISMA) qui forme de PPV de niveau Bac+3.

Ces cinq établissements mettent chaque année sur le marché du travail des diplômés mais ne disposent pas d'un système formel de suivi de leurs diplômés. De ce fait, ils ne disposent de données détaillées ni sur l'insertion professionnelle de leurs diplômés ni sur les contraintes d'insertion de ceux-ci. De même, les données sur les mécanismes nationaux d'accompagnement des jeunes diplômés à l'insertion sont faiblement connues.

En outre, les données collectées en 2021 dans le cadre du projet montrent qu'au Sénégal, il y a 517 PPV dans les services vétérinaires dont 39% exercent dans le secteur privé. Au Togo, il y a 116 PPV dans les services vétérinaires dont 30% exercent dans le secteur privé. Si au Sénégal la législation permet à des PPV de s'installer à leur compte en clientèle privée, au Togo la réglementation n'autorise pas pour l'instant une installation à titre privé des PPV. Ainsi les PPV du secteur privé travaillent dans les entreprises des vétérinaires. Les activités des acteurs de la santé animale en clientèle privée sont diversifiées et intègrent les soins vétérinaires, la chirurgie, la pharmacie vétérinaire, les activités de productions animales, la vente de matériel et intrants vétérinaires, l'appui conseil, etc. Cependant, la rentabilité de chacune de ces activités et leur contribution dans le revenu global des entreprises de santé animale sont peu connues dans les pays d'intervention du projet.

### 1.3 L'OMSA ET LES SERVICES VETERINAIRES

Selon l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), les Services vétérinaires désignent les structures gouvernementales et non gouvernementales chargées de mettre en œuvre les mesures relatives à la santé et au bien-être des animaux, ainsi que les autres normes et lignes directrices recommandées dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres et le Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l'OMSA.

Les services vétérinaires se distinguent en services vétérinaires publics et en services vétérinaires privés. Les services vétérinaires publics sont chargés de la mise en œuvre des activités régaliennes de l'état en lien avec la santé, le bien-être et les productions animales. Dans la plupart des pays membres, les services vétérinaires privés sont gérés par des vétérinaires qui emploient des PPV dans leur entreprise. En outre, la législation de certains pays permet à des PPV de s'installer en clientèle privée sous la supervision d'un vétérinaire. L'OMSA reconnaît le rôle important des PPV dans les services vétérinaires des pays. Selon une étude<sup>1</sup> conduite par l'OMSA dans les pays membres, les PPV sont impliqués dans les activités de prévention des maladies, la surveillance, le contrôle et l'éradication des maladies, les services cliniques auprès des propriétaires d'animaux, les services d'inspection des viandes, la collecte d'échantillons sur le terrain et les services de diagnostic en laboratoire.

La formation des vétérinaires nécessite des moyens relativement importants et une longue durée de formation. En outre, dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest francophone, l'EISMV de Dakar est le principal établissement qui assure la formation de la majorité des vétérinaires. En revanche, la formation des PPV est relativement courte et est mise en œuvre dans la plupart des pays. Ainsi, pour parfaire leurs compétences et leur formation, l'OMSA a développé les recommandations sur les compétences

---

<sup>1</sup> OIE, 2019. Paraprofessionnels vétérinaires : leur gouvernance et leur rôle dans l'amélioration de la santé et du bien-être animal en Afrique



des paraprofessionnels vétérinaires (2018) ainsi que les lignes directrices sur les cursus de formation des PPV (2019). Pour mieux prendre en compte les PPV dans le dispositif des Services vétérinaires, l'OMSA met en œuvre le projet « Professionnalisation des paraprofessionnels vétérinaires (P3V) » dans une phase pilote au Sénégal et au Togo.

#### 1.4 OBJET DE L'APPEL A EXPRESSION D'INTERET

L'OMSA recherche, pour chaque pays pilote du projet (Sénégal et Togo), un/e consultant/e ou un consortium pour la mise en œuvre d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés ainsi que la mise en œuvre d'enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale.

## 2. DEVOIRS ET RESPONSABILITES

### 2.1. ALLOTISSEMENT DU MARCHÉ

Le marché est alloti, il comprend 4 lots répartis comme suit :

<b>Lot 1</b>	Mise en œuvre d'enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés des établissements partenaires du projet P3V au Sénégal
<b>Lot 2</b>	Mise en œuvre d'enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés des établissements partenaires du projet P3V au Togo
<b>Lot 3</b>	Mise en œuvre d'enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale au Sénégal
<b>Lot 4</b>	Mise en œuvre d'enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale au Togo

**Au regard d'une exécution simultanée des prestations, les lots relatifs aux enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés des établissements partenaires du projet P3V (lot n° 1 et 2) et les lots relatifs aux enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale (lot n° 3 et 4) sont exclusifs. Par conséquent, les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre conjointement une offre aux lots faisant l'objet de cette exclusivité.**

*Exemples :*

- *Un soumissionnaire souhaitant déposer une offre pour le lot n°1 ne pourra pas soumissionner au lot n°3 et/ou n°4. Toutefois, il pourra s'il le souhaite soumissionner au lot n°2.*

- *Un soumissionnaire souhaitant déposer une offre pour le lot n°4 ne pourra pas soumissionner au lot n°1 et/ou n°2. Toutefois, il pourra s'il le souhaite soumissionner au lot n°3.*

En cas de soumission à deux lots qui ne font pas de l'objet de l'exclusivité évoquée *supra*, les soumissionnaires devront transmettre **une offre séparée par lot**. En effet l'analyse de l'offre portant sur un lot sera totalement décorrélée de celle des autres lots.

### 2.2 OBJECTIFS DE LA MISSION ET ACTIVITES PREVUES

#### **Pour les lots n°1 et 2 relatifs à l'enquête d'insertion professionnelle**

##### **☞ Objectifs de la mission**

Cette partie a pour objet de réaliser des enquêtes d'insertion professionnelle des PPV, femmes et hommes, au Sénégal et/ou au Togo (selon le(s) lot(s) au(x)quels les soumissionnaires proposent une offre) en collaboration avec les établissements partenaires de formation et les autres parties prenantes.



De manière spécifique, il s'agira dans chaque pays de :

- Proposer, de manière participative, un outil de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés dans les établissements partenaires du projet qui répond aux besoins des acteurs. L'outil développé doit être durable et facilement utilisable par les établissements. Il doit également faire ressortir les spécificités de genre par secteur, type d'activités, zones géographiques, (données désagrégées par genre) ;
- Utiliser l'outil développé pour analyser l'insertion professionnelle des diplômés sortis des établissements il y a un (1) an, deux (2) ans, trois (3) ans, cinq (5) ans et dix (10) ans ;
- Décrire les principales opportunités et contraintes à l'insertion professionnelle des diplômés, les facteurs de décrochage et les solutions associées, ceci en prenant en compte les spécificités de genre (contraintes et opportunités spécifiques hommes/femmes, perception des usagers/utilisateurs sur le métier et les prestations des femmes PPV) dans l'insertion mais également dans l'accès initial à la formation, informations et opportunités de stage, insertion dans des réseaux professionnels ;
- Analyser à l'échelle nationale et sous-régionale les mécanismes existants d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes et leur adaptation aux métiers des PPV, ainsi que les mécanismes spécifiques existants ou manquants d'appui à l'insertion spécifique des femmes au vu d'inégalités constatées.

#### ☞ Activités prévues

Pour la mise en œuvre de cette consultation, il est attendu du prestataire sélectionné les activités suivantes :

- Développement d'un protocole de l'étude y compris le chronogramme détaillé de l'étude, et les outils de collecte des données qui devront présenter les données et statistiques désagrégées par genre ;
- Conception d'un outil de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés en tenant compte du genre, en concertation avec les acteurs et les experts de l'autre pays ;
- Mise en œuvre d'une enquête de terrain ;
- Analyse critique de données, incluant une analyse comparative entre femmes et hommes en termes d'insertion professionnelle ;
- Proposition d'un article de vulgarisation en concertation avec les experts du second pays, mettant également en évidence les spécificités de genre et propositions de rééquilibrage ;
- Participation et facilitation de l'atelier national de construction du dispositif d'accompagnement à l'insertion et du suivi des modèles économiques des entreprises de santé animale ;
- Proposition d'un rapport et d'un *policy-brief* de l'étude, incluant également les spécificités de genre et propositions de rééquilibrage.

### **Pour les lots n°3 et 4 relatifs aux enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale**

#### ☞ Objectifs de la mission

Cette partie a pour objet de comprendre les conditions de développement des PPV dans le secteur privé, dit « entrepreneurs » ou « entreprises » de santé animale au Sénégal et au Togo. Il s'agira de faire une analyse micro-économique de ces entreprises (cliniques vétérinaires, cabinets vétérinaires, cabinets de soins vétérinaires privés, autres structures privées de santé et production animales) pour comprendre la contribution de chaque activité dans le revenu de ces entreprises. Il conviendra également de désagréger les informations entre femmes et hommes, et de réaliser une étude comparative de l'accès des femmes et hommes à ces entreprises et activités, afin de ressortir s'il existe des différences significatives de revenus entre femmes et hommes liées au type d'entreprises et pratiques de telles ou telles activités, ou du type de cheptels, et les raisons associées. L'analyse devra inclure les capacités financières initiales des hommes et des femmes à s'installer, les contraintes familiales et sociales à s'installer, les contraintes de mobilité et les solutions associées. Les analyses prendront en compte l'âge (les personnes de moins de 25 ans et les personnes de 25 ans et plus).



De manière spécifique, il s'agira dans chaque pays de :

- Synthétiser les activités des vétérinaires et PPV privés en se référant au résultat de l'étude du projet sur l'analyse de la démographie, du réseau, de la distribution des professionnels de santé animale déjà réalisée, et de l'activité sur la concertation avec les éleveurs en cours de réalisation ; en désagrégant les données entre femmes et hommes,
- Analyser au niveau micro-économique la pérennité, la viabilité économique et la rentabilité de chaque activité des cliniques vétérinaires, cabinets vétérinaires, cabinets de soins vétérinaires privés et autres structures privées de santé et production animales (vente de médicaments vétérinaires, soins vétérinaires, suivi des fermes, etc.) et sa contribution dans le revenu de l'entreprise ; en désagrégant les entreprises et pratiques d'activités et revenus entre femmes et hommes ; analyser également si le prix des actes varient en fonction du genre,
- Effectuer une analyse des facteurs favorables et défavorables à la mise en œuvre et à la pérennité des principales activités décrites puis identifier des mesures correctives en ce qui concerne les facteurs défavorables, incluant également les contraintes et mesures correctives spécifiques aux femmes, permettant de réduire les inégalités d'accès au métier et aux différentes activités,
- Proposer, en fonction des zones agroécologiques (prendre en compte la densité du cheptel, de la population humaine, l'accessibilité aux élevages, etc.), au moins trois différents modèles économiques basés sur des indicateurs tels que le niveau d'investissement mais garder une vue sur des modèles in conventionnelles. Les modèles proposés doivent tenir compte des contraintes spécifiques des femmes,
- Analyser et proposer des conditions favorables pour maintenir les PPV employés au sein des entreprises de santé animale, favoriser leur évolution professionnelle ou économique en tenant compte des contraintes spécifiques des femmes,
- Préparer et faciliter un atelier national de construction du dispositif d'accompagnement à l'insertion des jeunes diplômés PPV en incluant une perspective genre.

☞ Activités prévues lors de la mission

Pour la mise en œuvre de cette consultation, il est attendu du prestataire les activités suivantes :

- Synthèse des informations sur les activités des vétérinaires et PPV privés ;
- Analyse exhaustive de la littérature sur les enquêtes d'insertion et les modèles économiques des entreprises puis proposition d'un protocole de l'étude y compris un chronogramme détaillé de l'étude et les outils de collecte des données ;
- Enquête de terrain auprès des PPV (employés ou à leur compte) et des vétérinaires privés, femmes et hommes ;
- Analyse critique des données ;
- Proposition de comptes de résultats des entreprises de santé animale enquêtées (cliniques vétérinaires, cabinets vétérinaires, cabinets de soins vétérinaires privés et autres structures privées de santé et production animales) ;
- Proposition de modèles de rentabilité des activités de santé animale ;
- Rédaction d'un draft d'article de vulgarisation, sensible au genre, en concertation avec les experts du second pays ;
- Proposition d'un poster sur les modèles économiques de rentabilité, sensible au genre ;
- Participation et facilitation de l'atelier national de construction du dispositif d'accompagnement à l'insertion et du suivi des modèles économiques des entreprises de santé animale ;
- Proposition d'un rapport de l'étude.



### 2.3. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Dans le cadre de cette consultation, les résultats et livrables attendus seront produits en français et répartis comme suit :

- Pour chacun des lots relatifs aux enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés des établissements partenaires du projet P3V (lot n° 1 et 2)

Livrables	Date de remise (en mois après la signature du contrat)	Nombre maximum de jours de travail
<b>1. Enquêtes d'insertion professionnelle</b>		
1.1. Proposition d'un protocole détaillé de l'étude y compris les outils de collecte des données et le chronogramme	M1	3
1.2. Proposition d'un outil de suivi-coaching de l'insertion professionnelle des diplômés par les établissements de formation	M3	4
1.3. Enquêtes de terrain sur l'évaluation de l'insertion professionnelle des PPV dans le pays et des mécanismes nationaux et sous régionaux d'appui à l'insertion et analyse des données	M4	10
1.4. Proposition d'un article de vulgarisation et d'un policy-brief	M6	2
1.5. Document décrivant le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle des diplômés et du suivi des modèles économiques des établissements de santé animale	M7	4
1.6. Participation et facilitation d'un atelier	M10	5
1.7. Rapport provisoire de l'activité	M11	3
1.8. Rapport final de l'activité	M14	2
Total		33

- Pour chacun des lots relatifs aux enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale (lot n° 3 et 4)

Livrables	Date de remise (en mois après la signature du contrat)	Nombre maximum de jours de travail
<b>2. Enquêtes économiques</b>		
2.1. Proposition d'un protocole détaillé de l'étude y compris les outils de collecte des données et le chronogramme	M1	3
2.2. Enquête de terrain auprès des PPV (employés ou à leur compte) et des vétérinaires privés	M5	12
2.3. Analyse des données collectées et production des comptes de résultats des entreprises de santé animale enquêtées au format Excel	M6	5
2.4. Modèles de rentabilité des activités de santé animale et Poster sur les modèles	M6	3
2.5. Article de vulgarisation	M6	2
2.6. Document décrivant le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle des diplômés et du suivi des modèles économiques des établissements de santé animale	M7	4



2.7. Participation et facilitation d'un atelier	M10	5
2.8. Rapport provisoire de l'activité	M11	3
2.9. Rapport final de l'activité	M14	2
Total		39

### 3. FORMATION ET EXPERIENCE

Les candidats souhaitant postuler devront au moins justifier des compétences et expériences suivantes :

#### 3.1. POUR LES LOTS RELATIFS AUX ENQUETES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DES ETABLISSEMENT PARTENAIRES DU PROJET P3V (LOTS N° 1 ET 2)

##### Capacités spécifiques :

- *Formation (diplômes, titres, etc.)*
  - o Avoir une formation universitaire minimum de niveau Bac + 4 en ressources humaines, en sciences économiques, économie des entreprises, gestion des entreprises, sciences sociales, sciences de l'éducation, ou autres disciplines connexes.
- *Expériences précédentes*
  - o Compétences et expérience solides (minimum 5 années) dans la collecte et l'analyse de données.
  - o Avoir une expérience dans la mise en œuvre d'études similaires dans le domaine de l'insertion économique ou l'analyse du marché de travail rural ;
  - o Avoir une expérience dans le suivi-coaching ou l'insertion professionnelle des diplômés ;
  - o Avoir une expérience dans l'analyse des données d'enquêtes et la rédaction de rapports d'étude ;
  - o Avoir une expérience de travail avec les établissements de formation ou des acteurs du développement rural.

#### 3.2. - POUR LES LOTS RELATIFS AUX ENQUETES D'EVALUATION DE LA RENTABILITE DES ACTIVITES DE SANTE ANIMALE (LOT N° 3 ET 4)

##### Capacités spécifiques :

- *Formation (diplômes, titres, etc.)*
  - o Avoir une formation universitaire minimum de niveau Bac + 4 en sciences économiques, développement rural, économie des entreprises, gestion des entreprises, microéconomie.
  - o Avoir une formation universitaire complémentaire en statistiques, ressources humaines ou autres disciplines connexes.
- *Expériences précédentes*
  - o Compétences et expérience solides (minimum 5 années) dans la collecte et l'analyse de données ;
  - o Avoir déjà conduit au moins deux (2) études d'évaluation de la rentabilité d'entreprises dans le secteur du développement rural ou tout autre domaine connexe avec production d'un rapport ;



- Avoir une expérience solide (minimum 5 années) dans la réalisation des comptes de résultats ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre d'études similaires dans le domaine du développement rural ou des sciences vétérinaires ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre d'études d'évaluation de la performance des entreprises dans le domaine du développement rural ou des sciences médicales ;

### 3.3. - COMPETENCES TECHNIQUES, INTERPERSONNELLES ET LINGUISTIQUES GENERALES COMMUNES A TOUS LES LOTS

- Avoir des aptitudes à travailler sur le terrain avec des déplacements fréquents ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur du développement rural et/ou de la santé animale ou humaine en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir une très bonne maîtrise du français écrit et parlé ;
- Avoir une maîtrise de l'anglais oral et écrit à un niveau professionnel ;
- Avoir une excellente capacité d'organisation et de planification ;
- Avoir de bonnes compétences informatiques (logiciels de traitement de texte, tableur, gestion de base de données, etc.)
- Être sensible aux questions de genre.

### 3.4. - MODALITES DE TRAVAIL

Au regard de l'objet de la consultation, il est essentiel pour chacun des pays que les prestataires respectivement retenus pour la mise en œuvre d'enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés des établissements partenaires du projet P3V ainsi que la mise en œuvre d'enquêtes d'évaluation de la rentabilité des activités de santé animale **travaillent ensemble pour développer le protocole détaillé de l'étude de même que les outils de mise en œuvre des enquêtes** qui seront ensuite transmis puis validés par l'équipe du projet P3V au sein de l'OMSA.

Chacun des prestataires élaborera par la suite, pour le pays et le type d'enquête dont il a la charge, un chronogramme de mise en œuvre de l'étude en tenant compte des missions de terrain et des dates de remise des livrables mentionnées au point 1.3 et 2.2 de l'article 2.3 du présent document de consultation. Ledit chronogramme sera validé par l'équipe du projet avant sa mise en œuvre.

Les prestataires de chaque pays travailleront en étroite collaboration avec l'équipe du projet P3V de l'OMSA, particulièrement l'Assistant technique basé à Dakar, et le point focal national du projet dans le pays, qui les assisteront dans le déroulement de cette consultation notamment pour ce qui est de la collecte des données, l'organisation des rendez-vous pour des réunions et groupes de discussions. L'Assistant technique coordonnera l'organisation des missions de terrain avec les points focaux du projet dans chaque pays.

### 3.5. CALENDRIER DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué selon le calendrier suivant :

- 10% du montant total de la prestation seront payés après la validation de l'OMSA du protocole détaillé de l'activité (Pour les lots n°1 et n°2 : Livrable 1.1 ; Pour les lots n°3 et n°4 : Livrable 2.1);
- 65% du montant total de la prestation seront payés après la réception des outils de suivi coaching de l'insertion et des comptes de résultats (Pour les lots n°1 et n°2 : Livrables 1.2, 1.3, 1.4 et 1.5 ; Pour les lots n°3 et n°4 : Livrables 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6);
- Le solde restant dû (25%) sera payé après réception et validation de l'OMSA des autres livrables et des rapports finaux (Pour les lots n°1 et n°2 : Livrables 1.6, 1.7, 1.8 ; Pour les lots n°3 et n°4 : Livrables 2.7, 2.8 et 2.9)



### - 3.6. STRUCTURE DES OFFRES

Les soumissionnaires intéressés sont invités à soumettre une offre par lot comprenant les éléments suivants :

Une "expression d'intérêt" fournissant des informations sur la méthodologie proposée pour réaliser la prestation, incluant :

- Compréhension de l'appel (**4 pages maximum**) ;
  - Méthodologie générale (y compris les données à collecter, les principales parties prenantes de la collecte des données, l'approche analytique, les principales limites et les conditions préalables telles que les exigences en matière de données, les facteurs de risque, les méthodes d'assurance de la qualité, etc.);
  - Profil professionnel (compétences, expériences antérieures similaires, compétences linguistiques, etc.) ;
  - Chronologie indicative de travail ;
  - Toute information supplémentaire pertinente pour cet appel ;
- CV de maximum 3 pages (pour chacun des soumissionnaires, en cas d'offre conjointe) contenant des informations sur la formation et les expériences connexes ;
- Politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE);
- Un (1) exemplaire de rapport d'étude similaire déjà effectué par le(s) consultant(s) ;
- Offre financière (annexe n°1.1, 1.2, 1.3 ou 1.4 selon le lot concerné) dûment complétée et signée ;
- Déclaration d'intégrité (annexe n°2) dûment complétée et signée.

## 4. PROCEDURE ET FORMAT DE REPONSE

### 4.1. PROCEDURE DE REPONSES

L'OMSA se réserve le droit d'apporter des modifications non substantielles aux documents de consultation. Dans le cas où l'OMSA, soit à la demande d'un soumissionnaire, soit de sa propre initiative, introduit une modification des documents, tous les soumissionnaires ayant indiqué leur intention de répondre en seront informés simultanément. L'OMSA pourra, si cela est nécessaire, prolonger la date limite de remise des offres afin de permettre aux soumissionnaires de tenir compte de ces changements.

### 4.2. FRAIS DE DEPENSES

Les soumissionnaires sont responsables de tous les frais et dépenses, y compris les honoraires professionnels, encourus dans le cadre de la préparation et de la soumission des réponses à l'appel à expression d'intérêt et, d'une manière générale, de leur participation à celui-ci.

### 4.3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les personnes physiques et morales ainsi que les groupements (établis au préalable ou constitués spécifiquement pour la présente consultation) qui ont fourni une réponse conforme à l'appel à expression publié peuvent se porter candidats.

Si un groupement fait une offre, il devra indiquer :

- si ses membres agissent en « responsabilité solidaire » ou en « responsabilité conjointe »,
- le membre qui représente le groupement en fournissant une procuration.



Une même personne ne peut pas soumettre plus d'une offre par lot, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale ou d'un membre d'un consortium. Dans le cas où une même personne soumettrait plus d'une réponse par lot, toutes les réponses auxquelles elle participe seront exclues du processus de sélection.

En participant à cette consultation de fournisseurs, le soumissionnaire déclare et garantit :

- qu'il n'est pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire, ne fait pas l'objet d'une procédure de règlement judiciaire, n'a pas conclu d'arrangement avec ses créanciers, ne fait l'objet d'aucune procédure concernant ses activités commerciales, ou ne se trouve dans aucune situation analogue résultant d'une procédure prévue par les législations ou réglementations nationales ;
- que ni le soumissionnaire ni une personne ayant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur elle ou un membre d'un de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance n'a fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent, infractions liées à des activités terroristes, travail des enfants, traite des êtres humains, création ou exercice d'une société écran ou toute autre activité irrégulière ou illégale;
- que ni le soumissionnaire ni les personnes ayant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur lui n'ont commis de faute professionnelle, y compris de fausses déclarations ;
- qu'il respecte toutes ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et des impôts conformément à la législation ou à la réglementation nationale du pays dans lequel il est établi,
- qu'il respecte et s'engage à faire respecter par l'ensemble de ses sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du présent marché.

Le soumissionnaire reconnaît et accepte que l'OMSA se réserve le droit de vérifier les déclarations susmentionnées et de demander des informations complémentaires à sa satisfaction, et s'engage à fournir des preuves documentaires sur demande. Le soumissionnaire reconnaît en outre que la non-divuligation d'informations pertinentes ou une fausse déclaration peuvent entraîner sa disqualification de la procédure de consultation de fournisseurs, le retrait de toute proposition de contrat par l'OMSA ou la résiliation avec effet immédiat du contrat s'il a déjà été attribué.

La base de données mondiale de conformité REFINITIV WORLD-CHEK ONE sera consultée.

Le recensement d'un soumissionnaire par cette base de données pourra, conformément aux règles internes de l'OMSA, entraîner l'exclusion du soumissionnaire.

#### **4.4. CONFLITS D'INTERETS**

Les soumissionnaires ne doivent en aucun cas contacter une personne employée par l'OMSA ou représentant l'OMSA concernant la procédure de consultation de fournisseurs autre que la ou les personnes mentionnées dans le présent document.

En participant à cet appel à expression d'intérêt, tout soumissionnaire déclare et garantit que :

- Il n'a aucun conflit d'intérêts découlant d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou affectifs, ou de tout autre lien pertinent ou intérêt partagé en relation avec un contrat qui pourrait être conclu entre le soumissionnaire et l'OMSA à la suite de l'appel à expression d'intérêt ;



- Il informera l'OMSA, sans délai, de toute situation constituant un conflit d'intérêts ou pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts ;
- Aucune offre de quelque nature que ce soit dont un avantage peut être tiré dans le cadre d'un contrat potentiel n'a été ou ne sera faite ;
- Il n'a pas accordé et n'accordera pas, n'a pas cherché et ne cherchera pas, n'a pas tenté et ne tentera pas d'obtenir, n'a pas accepté et n'acceptera aucun avantage, financier ou en nature, de quelque partie que ce soit, constituant une pratique illégale ou impliquant la corruption, directement ou indirectement, comme incitation ou récompense relative à l'attribution du marché ;
- Il n'a pas fait et ne fera pas de fausses déclarations, sciemment ou par négligence, en fournissant les informations demandées par l'OMSA.

#### 4.5. TRANSMISSION DE L'OFFRE

L'OMSA accorde une grande importance à un environnement de travail multiculturel et positif et recherche un équilibre des genres et de régions géographiques chez ses consultants internationaux.

L'OMSA accueille les offres de tous les consultants qualifiés, indépendamment de leur origine ethnique, de leur sexe, de leurs opinions ou de leurs croyances.

Les offres des soumissionnaires peuvent être modifiées ou retirées avant la date limite de soumission par notification écrite adressée au point de contact de l'OMSA. En cas de modification de l'offre une deuxième offre complète devra être soumise. En effet, la première offre soumise ne sera pas examinée

Si vous êtes intéressé(e) par cette consultation, veuillez transmettre votre offre (en format Word ou PDF) en ligne avant le 08 juin 2023 à 12 :00 (Paris heure locale) en cliquant sur le lien fourni ci-dessous :

## [SOUSSIONNER ICI](#)

L'OMSA, en tant que responsable du traitement des données, traitera les données personnelles que vous fournirez dans votre offre aux fins de sélectionner le consultant recherché.

Les données recueillies feront l'objet d'un traitement interne pour les finalités susmentionnées et pour les actes administratifs qui en découleront. Elles seront conservées pendant la durée du contrat qui pourra nous lier, dans une archive intermédiaire pour une durée de 10 ans.

Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles et de les rectifier, ainsi que de demander dans certaines circonstances, leur suppression et d'obtenir leur portabilité.

Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous adresser à Laibané Dieudonné Dahourou [ld.dahourou@woah.org](mailto:ld.dahourou@woah.org) pour toute question relative aux traitements des données, vous pouvez contacter notre consultant chargée des données personnelles à l'adresse suivante [dpo@woah.org](mailto:dpo@woah.org).

Pour plus d'information, veuillez consulter notre [politique de confidentialité](#).

Afin de se conformer aux obligations de publicité et d'accroître la transparence, l'OMSA publiera sur son [site internet](#) les informations suivantes concernant tout contrat qui pourrait découler de cette consultation : (i) la nature du contrat (ii) l'année d'attribution (iii) le nom et localité du consultant (iv) titre et objet des services fournis et (v) le montant du présent accord. L'OMSA ne divulguera ni ne publiera d'informations qui pourraient raisonnablement être considérées comme confidentielles ou sous propriété intellectuelle.



## 5. EVALUATION DES PROPOSITIONS ET SELECTION DU PRESTATAIRE

L'OMSA procédera à l'analyse procédera à une évaluation des offres de tous les soumissionnaires selon les critères suivants :

- **Critère technique (75%) :**
  - Formation, expertise et expériences du prestataire (40%)
  - Compréhension démontrée du contexte, qualité de la méthodologie et chronologie de mise en œuvre associée (60%)
- **Critère financier (20%)** sera apprécié au regard de l'offre financière (annexe n°1.1,1.2,1.3 ou n°1.4 selon le lot concerné).
- **Critère environnemental et social (5 %)** qui sera analysé au regard des actions proposées par le candidat pour réduire l'impact environnemental des prestations et augmenter l'impact social ;

L'OMSA peut demander aux soumissionnaires de fournir des informations complémentaires nécessaires à l'évaluation de leur offre ; les soumissionnaires seront invités à répondre par écrit.

Les soumissionnaires seront informés par courrier électronique des résultats du processus de sélection.

### ANNEXES

- Annexe n°1.1 Offre financière pour le lot 1 (**dûment complétée et signée**)
- Annexe n°1.2 Offre financière pour le lot 2 (**dûment complétée et signée**)
- Annexe n°1.3 Offre financière pour le lot 3 (**dûment complétée et signée**)
- Annexe n°1.4 Offre financière pour le lot 4 (**dûment complétée et signée**)
- Annexe n°2 : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale (**dûment complétée et signée**)